

- ARCHANGE -

Un outil simple et opérationnel pour entrer dans l'E-business



SOMMAIRE DU DOSSIER

- @ Le projet ARCHANGE
- @ Archange, concrètement ...
- @ **Le temps fort de Décembre : Le portail commercial**
- @ Les porteurs du projet
- @ Le programme INTERREG III
- @ Comment bénéficier de ce programme
- @ Contact

Le projet ARCHANGE est un projet du Programme d'Initiative Communautaire INTERREG IIIa, réalisé avec le soutien financier du Fonds Européen de Développement Régional et de la Région wallonne.



ARCHANGE :

Acronyme de ... Adapter les **R**essources pour la **C**réation dans le **H**ainaut et dans l'**A**isne d'une **N**ouvelle **G**énération d'**E**ntreprises

OBJET :

Archange est un projet qui vise à professionnaliser 50 chefs d'entreprises de l'Aisne et 50 chefs d'entreprises du Hainaut Belge aux Technologies de l'Information et de la Communication.

Intégré au **programme européen Interreg III**, le projet ARCHANGE vise à enrichir la palette des services proposés aux créateurs et chefs d'entreprises de l'Aisne et du Hainaut belge en mettant à leur disposition toute une série d'outils innovants leur permettant d'intégrer les outils de la nouvelle-économie.

Fondée sur le principe d'une transposition des services proposés par les structures de type «pépinière d'entreprises» vers les réseaux et l'économie sur Internet, cette **«pépinière d'entreprises virtuelle»** se fonde effectivement sur l'hébergement, la création, la professionnalisation et le suivi / animation des **sites Internet commerciaux** des entreprises accompagnées par les partenaires du projet.

Comme pour une pépinière d'entreprises classique, ces services sont proposés pour une période donnée pendant laquelle le créateur ou le **chef d'entreprise est formé au management opérationnel** de site web de E-Business et au terme de laquelle il est autonome et doit quitter ce processus pour être hébergé sur le serveur d'une entreprise privée. Cette action vise à garantir l'**appropriation** du site Internet par l'entreprise.

Cette phase de formation est complétée par des **actions de sensibilisation** aux enjeux de la société de l'information européenne, des actions d'échanges transfrontaliers avec les entreprises accompagnées par les partenaires du projet et des actions d'animation économique transfrontalière spécifiques (participation commune aux salons professionnels, partenariat d'entreprises, etc.).



www.reseau-archange.com

DOSSIER DE PRESSE ARCHANGE

MOYENS :

Concrètement, les créateurs d'entreprises impliqués dans le projet se verront proposer les services suivants :

- L'accompagnement à la **conception et la réalisation de leur site Internet**,
- L'**hébergement** de ces sites sur un site **portail transfrontalier** sur lequel seront développés toute une série de services en ligne pour eux (documentation, formation à distance, conseils),
- L'accès à un cycle de **formation au management opérationnel de sites Web commerciaux** (E-Marketing, référencement, logistique, gestion des commandes, etc.),
- L'intégration dans un **Club transfrontalier** de jeunes entreprises dans lequel seront organisés des conférences, des débats, etc.
- L'accès à des **opérations collectives de développement commercial sur la Belgique et la France** (salons professionnels, actions collectives, partenariats d'entreprises, etc.).

PARTENAIRES :

Piloté par la **La Maison de l'Entreprise**, Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation (Mons, Belgique) et la **Technopole de l'Aisne (Soissons, France)**, c'est tout un territoire qui s'associe au projet Archange :

- Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER – Europe)
- La Région Wallonne
- Le Conseil Général de l'Aisne
- La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin
- La Communauté d'Agglomération de Soissons
- La Maison des Entreprises de Thiérache et de la Serre.

Le projet ARCHANGE est un projet du Programme d'Initiative Communautaire INTERREG IIIa, réalisé avec le soutien financier du Fonds Européen de Développement Régional et de la Région wallonne.



Le Volet FORMATION :

Les bénéficiaires de la formation seront : Les 100 dirigeants d'entreprises en création ou en développement sélectionnés et regroupés par groupe de 10 entreprises. Ils bénéficieront individuellement d'un parcours de formation de 35 heures environ, en modules courts d'une journée ou d'une demi-journée selon les thèmes, dispensés sur la durée du projet. Cinq groupes seront constitués dans l'Aisne et cinq dans le Hainaut belge.

Les huit modules s'articulent autour des thèmes suivants :

<i>Module T1 :</i> Bienvenue dans l'e-business opérationnel	M@de Management
<i>Module T2 :</i> Comment monter son projet TIC ?	TrapaNet
<i>Module T3 :</i> Mener à bien son cahier des charges TIC	TrapaNet
<i>Module T4 :</i> Quelles contraintes juridiques pour l'e-business ?	Frédéric Deschamps
<i>Module T5 :</i> Comment faire du business sur Internet ?	MentalWorks
<i>Module T6 :</i> Ce que change Internet dans l'entreprise	M@de Management
<i>Module T7 :</i> Savoir-faire et Faire-savoir sur Internet	TrapaNet

Les prestataires :

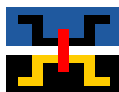
TRAPANET

Michel Trapani - Directeur & Net Architect
www.trapanet.com



MENTAL WORKS

Frédéric Moquet – Directeur commercial
www.mental-works.com



M@DE MANAGEMENT

Bernard Debargue – Directeur
www.made-management.com



GUILMOT & BASSINE Avocats

Frédéric Dechamps- Avocat au Barreau de Bruxelles
www.lex4u.com





www.reseau-archange.com

DOSSIER DE PRESSE ARCHANGE

Le Volet SITES WEB :

■ **Le chef d'entreprise choisi le consultant qui rédigera son cahier des charges.**

Le chef d'entreprise bénéficie de 6 demi-journées de consultance pour la rédaction de son cahier des charges

■ **A partir de ce cahier des charges, nous réalisons le site Internet à l'aide de développeurs techniques et graphiques professionnels.**

Le chef d'entreprise dispose d'une enveloppe de 5000 euros pour la réalisation technique et graphique de son site.

■ **Hébergement gratuit du site Internet.**

Le site web de l'entreprise sera hébergé sur un serveur informatique dédié au projet.

■ **Appui juridique des sites Web**

Chaque site web sera analysé par un juriste spécialisé dans les TIC, afin d'assurer au chef d'entreprise la conformité de son site Internet.

■ **Mise en ligne du site sur le portail commercial www.reseau-archange.com.**

Chaque chef d'entreprise bénéficiera d'un espace de travail personnalisé, de statistiques précises, d'un référencement...

Les prestataires en charge de la réalisation des sites Web

Pour la France,

WEB AISNE

Erellis / 2SI Systèmes

Romuald Gauvin

03 23 76 26 77

www.erellis.com

www.2si-systemes.fr

Pour la Belgique,

COMASE INFO

Jean-Pol Hanse

6032 Charleroi

071/601122

www.groupecomase.com

Le projet ARCHANGE est un projet du Programme d'Initiative Communautaire INTERREG IIIa, réalisé avec le soutien financier du Fonds Européen de Développement Régional et de la Région wallonne.





www.reseau-archange.com

DOSSIER DE PRESSE ARCHANGE

Le Volet PORTAIL :

Le temps fort de Décembre : Le portail commercial www.reseau-archange.com

Le programme Archange permet à 100 entreprises, groupement d'entreprises ou porteurs de projet, d'intégrer un portail à vocation commerciale tout en intégrant une démarche globale d'appropriation des TIC.

Fondée sur le principe d'une transposition des services classiques proposés par les structures de type « pépinière d'entreprises » vers les réseaux et l'économie sur Internet, le www.reseau-archange.com, « pépinière d'entreprises virtuelle », se fonde effectivement sur l'hébergement, l'animation des sites Internet commerciaux des entreprises, le référencement

Le portail est ainsi un point clé du programme, puisqu'il est avant tout :

- un outil de communication pour les entreprises membres, le programme et les partenaires et prestataires du projet,
- un lieu de rencontres et d'échanges des membres Archange : il doit favoriser les collaborations entre entreprises,
- une porte d'entrée supplémentaire pour les clients internautes des membres Archange : le portail est une vitrine complémentaire pour les entreprises membres du programme, puisque chaque site web est référencé sur le portail, l'entreprise présente ses promotion, ses produits grâce à un moteur de recherche intégré au portail, ...
- un intégrateur de solutions pour les entreprises : il mutualise les outils au service de ces dernières ou de leurs clients (paiement sécurisé, e-learning, référencement ...);
- une source d'information, il doit à cet égard attirer les internautes : L'objectif des entreprises qui intègrent la démarche étant d'améliorer leur approche commerciale, les équipes du projet assureront un excellent référencement global du portail.

Le projet ARCHANGE est un projet du Programme d'Initiative Communautaire INTERREG IIIa, réalisé avec le soutien financier du Fonds Européen de Développement Régional et de la Région wallonne.



Pratiquement...

Le portail est constitué de 3 entrées :

1. Entrée « Internaute »
2. Entrée « Membre »
3. Entrée « Acheteur »



- L'entrée « Internaute » est l'entrée principale : elle concerne l'internaute qui n'est ni membre, ni acheteur, ni inscrit sur le portail
- L'entrée « Membre » est, elle, réservée aux membres bénéficiaires du projet Archange (100 entreprises). Chaque chef d'entreprise bénéficie d'un espace de travail personnalisé « **V**otre **I**nternet **P**ratique ». En quelques clics, il a accès à tous ses contacts, les statistiques du portail concernant, ses supports de formation, un espace emplois/stages, son agenda Archange, les contacts qui souhaitent acheter ses produits et/ou services, etc.....
- L'entrée « Acheteur » concerne l'internaute inscrit sur le portail, ayant déjà acheté des produits et/ou services à une des entreprises membres. Cet internaute disposera également de données sur ses achats, ses préférences, ses prestataires, etc....

Une multitude de d'entreprises, de produits et d'activités y sont référencés, n'hésitez donc pas à vous rendre sur le portail :

WWW.RESEAU-ARCHANGE.COM



www.reseau-archange.com

DOSSIER DE PRESSE ARCHANGE

Les porteurs de projets

La Technopole de l'Aisne (France)

La Technopole de l'Aisne dont la vocation est de développer des activités innovantes et le secteur tertiaire supérieur dans le domaine des TIC s'appuie sur un premier pôle spécifique : le logiciel libre.

La Technopole dispose déjà d'un "espace projet" et de cellules type "incubateur", permettant d'accueillir les premières entreprises au sein d'un parc technologique de 10 hectares en devenir.

Ce parc est situé en plein centre ville de Soissons, à 65 km de Roissy et à proximité des marchés de Paris, Lille et Reims. La Technopole doit tirer parti de son positionnement et tisser des réseaux avec des partenaires européens de haut niveau.

C'est dans cette optique que le projet ARCHANGE, fruit d'un partenariat construit depuis 2 ans avec La Maison de l'Entreprise, très expérimentée dans ce domaine, est engagé par la Technopole (création d'entreprise, développement technologique,...).

- Contact :
Julie RESTINO
Chef de projet
j.restino@technopole-aisne.org

Technopole de l'Aisne
Parc Gouraud - 52 boulevard Jeanne d'Arc
02 200 Soissons
<http://www.technopole-aisne.org>



Le projet ARCHANGE est un projet du Programme d'Initiative Communautaire INTERREG IIIa, réalisé avec le soutien financier du Fonds Européen de Développement Régional et de la Région wallonne.





www.reseau-archange.com

DOSSIER DE PRESSE ARCHANGE

La Maison de l'Entreprise (Belgique)

La Maison de l'Entreprise est une S.A. qui a vu le jour en octobre 1996. Dans chacun de ses 4 "Business Innovation Centres" (Mons, Binche, Tournai, Enghien), le porteur de projet et la petite entreprise peuvent trouver accueil, conseil, encadrement, mais aussi hébergement physique avec des services communs tels le secrétariat et la logistique de bureau.

Tout candidat à l'obtention de ces services doit être porteur de projet ou jeune entreprise de moins de 10 personnes créée depuis moins de trois ans.

L'aspect "innovant" est aussi fort important, même s'il peut être pris au sens large. En effet, il ne se limite pas aux activités à caractère technologique mais peut concerner un processus de fabrication, la distribution d'un produit ou service, voire même par exemple un emballage pour autant qu'il apporte une compétence distinctive.

La Maison de l'Entreprise développe les programmes suivants :

- Plans d'affaires, évaluation de projets
- Promotion de l'esprit d'entreprendre
- Diffusion de l'innovation
- Sensibilisation au design
- Lancement d'activités nouvelles : analyse du projet
- Aide aux recherches de financement, à l'élaboration et à la réalisation du plan d'affaires

La Maison de l'Entreprise a ainsi créé sa propre méthodologie pour accompagner le créateur dans toutes ses démarches : les programmes EI@n. EI@n Développement ont été ainsi conçus pour franchir, chacun par rapport à son projet, les nombreuses étapes de la création d'entreprise.

- Contact :
M.Patrice THIRY
Directeur
thiry@lme.be

La Maison de l'Entreprise – C.E.E.I.
Parc Scientifique Initialis - Rue René Descartes 2
7000 Mons (Belgique)
<http://www.lme.be>



Le projet ARCHANGE est un projet du Programme d'Initiative Communautaire INTERREG IIIa, réalisé avec le soutien financier du Fonds Européen de Développement Régional et de la Région wallonne.



Le programme INTERREG III

Le Programme d'Initiative Communautaire Interreg III a pour objectif général le fait que les frontières nationales ne soient pas un obstacle au développement équilibré et à l'intégration du territoire européen.

En effet, l'isolement des zones frontalières comporte deux aspects: d'une part, la présence de frontières sépare les communautés frontalières, tant économiquement que socialement et culturellement et fait obstacle à une gestion cohérente des écosystèmes; d'autre part, les zones frontalières ont souvent été négligées dans le cadre des politiques nationales, ce qui leur a donné, sur le plan économique, un caractère périphérique au sein du territoire national.

Le financement du Programme d'Initiative Communautaire Interreg III a été principalement consacré à la promotion de démarches communes en matière de développement des PME, d'enseignement, de formation et d'échanges culturels, de problèmes de santé dans les régions frontalières, de protection et d'amélioration de l'environnement, de réseaux d'énergie, de transports et de télécommunications (qui sont les principaux domaines d'intervention dans les régions de l'Objectif 1), ainsi que pour des systèmes de gestion conjoints et des organismes transfrontaliers et transnationaux.

Dans ce contexte, l'objectif du Programme d'Initiative Communautaire Interreg III est de renforcer la cohésion économique et sociale au sein de la Communauté par la promotion de la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale, ainsi que d'un développement équilibré du territoire de la Communauté.

Sur la base de l'expérience acquise, le **Programme d'Initiative Communautaire INTERREG III** est mis en oeuvre sous **trois volets** :

- Promotion d'un développement régional intégré entre les régions frontalières, y compris dans le cas des frontières externes et de certaines zones maritimes ;
- Contribution à une intégration territoriale harmonieuse dans toute la Communauté ;
- Amélioration des politiques et des techniques pour le développement régional et la cohésion par le biais d'une coopération transnationale et interrégionale.

Le défi principal pour la nouvelle phase du Programme d'Initiative Communautaire Interreg III est donc d'exploiter les expériences positives de véritable coopération menées dans le cadre d'expériences passées et de développer progressivement des structures destinées à étendre ce type de coopération à toute la Communauté et aux relations avec les pays voisins.



www.reseau-archange.com

DOSSIER DE PRESSE ARCHANGE

Financé par le **Fonds Européen de Développement Régional**, le Programme d'Initiative Communautaire INTERREG III vise en particulier à :

- Promouvoir le développement urbain, rural et côtier;
- Renforcer l'esprit d'entreprise et le développement des PME (y compris dans le secteur du tourisme) et les Initiatives locales d'emploi;
- Favoriser l'intégration du marché du travail et l'inclusion sociale;
- Partager les ressources humaines et les équipements relatifs à la recherche et au développement technologique, à l'enseignement, à la culture, à la communication et à la santé en vue d'améliorer la productivité et de contribuer à la création d'emplois durables;
- Soutenir la protection de l'environnement (local et global), l'augmentation du rendement énergétique et les énergies renouvelables;
- Améliorer les transports (plus particulièrement les mesures mettant en oeuvre des moyens de transport plus respectueux de l'environnement), les réseaux et les services d'information et de communication, les systèmes hydriques et énergétiques;
- Augmenter la coopération dans les domaines juridique et administratif, afin de contribuer au développement économique et à la cohésion sociale;
- Accroître les potentiels humains et institutionnels relatifs à la coopération transfrontalière afin de contribuer au développement économique et à la cohésion sociale.

Le projet ARCHANGE est un projet du Programme d'Initiative Communautaire INTERREG IIIa, réalisé avec le soutien financier du Fonds Européen de Développement Régional et de la Région wallonne.



Comment bénéficier de ce programme :

Les conditions à réunir pour avoir accès à ce programme :

- Avoir son siège social dans l'Aisne ou dans le Hainaut
- Avoir un effectif inférieur à 250 salariés
- Avoir un projet TIC concret (Technologies de l'Information et de la Communication)

Quelles sont les étapes pour en bénéficier :

- Présentation du projet TIC de l'entreprise
- Validation du dossier de candidature avec le chef de projet
- Étude du projet par le comité de sélection
- Signature de la convention
- Démarrage opérationnel des actions

Le projet ARCHANGE est un projet du Programme d'Initiative Communautaire INTERREG IIIa, réalisé avec le soutien financier du Fonds Européen de Développement Régional et de la Région wallonne.



Si vous souhaitez en savoir plus sur le programme européen ARCHANGE, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact FRANCE

Julie Restino
Chef de projet Archange
julie.restino@reseau-archange.com
03.23.76.76.95

Technopole de l'Aisne
52, Boulevard Jeanne d'Arc
02 200 Soissons

Contact BELGIQUE

Tony Christiaens
Chef de projet Archange
tony.christiaens@reseau-archange.com
065.32.15.41

La Maison de l'Entreprise
Rue René Descartes, 2
7000 Mons